

Ségur 20 hc

JCS 305101 Flacon de 1L Dos

Dégraissant multi-usages Haute concentration

Peu moussant, il s'utilise manuellement ou en autolaveuse.

Détergent dégraissant alcalin et solvanté pour surfaces très encrassées. Produit haute concentration pour une utilisation en flacon de 1 litre avec bouchon doseur ou doseur mécanique préréglé. Convient pour tous types de graisses organiques ou minérales. Peut être également utilisé comme décapant d'autolustrant.

Mode d'emploi

Par vaporisation:

Salissures courantes : 10 ml/vaporisateur 500 ml Salissures importantes : 20 ml/vaporisateur 500 ml Vaporiser la solution diluée puis essuyer. Utilisation manuelle ou mécanique :

Salissures courantes: 20 ml pour 10 litres d'eau Salissures importantes: 40 ml pour 10 litres d'eau Pour utilisation avec centrale de dosage, remplir le seau ou l'autolaveuse à l'aide du doseur mécanique préréglé. Puis procéder au nettoyage.

Il n'est pas nécessaire de rincer sauf dans le cas de surface pouvant rentrer au contact de denrées alimentaires.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5L

Données techniques

- Aspect : liquide limpide incolore

- pH : 10,4 - 11,4 - Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé. Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Respecte l'homme (Eco'Reflex Sécurité)

Risque chimique réduit pour l'utilisateur (Selon les critères Eco'Reflex établis à la date de publication de cette fiche technique). Pas d'étiquetage allergène (pas de phrases H334, H317 et EUH 208). Sans VLER française.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

19-04-2024 Ind.20 ■













